

COMMUNE DE CHÂTEAUDOUBLE

Avis d'enquête publique portant sur la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU pour le projet de reconversion de la carrière de la Granégone en Installation de Stockage de Déchets Inertes

En exécution de l'arrêté municipal n° 2023-21 du 5 avril 2023, une enquête publique aura lieu en Mairie de CHÂTEAUDOUBLE (Place Vieille) durant 32 jours consécutifs, du 2 mai 2023 au 2 juin 2023 inclus.

Cette enquête publique porte à la fois sur l'intérêt général du projet reconversion de la carrière de la Granégone en Installation de Stockage de Déchets Inertes et sur la mise en compatibilité du PLU de Châteaudouble qui est la conséquence de la déclaration de projet.

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU pour le projet de reconversion de la carrière de la Granégone en Installation de Stockage de Déchets Inertes a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête publique.

À l'issue de l'enquête publique, la déclaration de projet sera approuvée par délibération du conseil municipal ce qui emportera mise en compatibilité du PLU. Le projet de mise en compatibilité du PLU pourra être éventuellement modifié pour tenir compte des avis et observations émis par les services consultés ou lors de l'enquête publique.

Par décision n°E2300011/83 en date du 17 mars 2023, Madame La Présidente du Tribunal Administratif de Toulon a désigné Monsieur Pierre MONNET en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie (Place Vieille), les jours suivants :

- Le mardi 2 mai 2023 de 8 h 30 à 12 h
- Le mercredi 10 mai 2023 de 8 h 30 à 12 h
- Le mardi 16 mai 2023 de 8 h 30 à 12 h
- Le mercredi 24 mai 2023 de 8 h 30 à 12 h
- Le vendredi 2 juin 2023 de 8 h 30 à 12 h

Le dossier de la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU pour le projet reconversion de la carrière de la Granégone et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Châteaudouble, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur un poste informatique mis à la disposition du public, à la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront également consultables sur la page Internet spécifiquement créée à l'adresse suivante : chateaudouble.fr/enquete-publique-granegone

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur – Mairie de Châteaudouble – Place Vieille – 83300 CHÂTEAUDOUBLE ou par voie électronique à chateaudouble@orange.fr

Dès la publication de l'arrêté portant mise en enquête publique toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir la communication du dossier d'enquête publique.